Cinquante quatrième année. - N° 248 A Lundi 21 et mardi 22 décembre 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 3359

88 – VOSGES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'EPINAL

Ventes et cessions

330 119 694 RCS Epinal.
STOCKS DIFFUSION.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1216500 EUR.
Adresse : 27, rue Thiers, 88100 Saint-die-des-Vosges.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion SAS STOCKS DIFFUSION Société par Actions Simplifiée au capital de 1.216.500 euros Siège Social : 27, Rue Thiers 88100 SAINT-DIE DES VOSGES RCSEPINAL 330 119 694 Société absorbante SCI LE VILLAGE Société Civile Immobilière au capital de 762,25 euros Siège social : 27, Rue Thiers 88100 SAINT-DIE DES VOSGES RCS EPINAL 383 259 892 Société absorbée AVIS DE TRAITE DE FUSION SIMPLIFIEE De la SCI LE VILLAGE par la SAS STOCKS DIFFUSION 1. Evaluation de l'actif et du passif de la SCI LE VILLAGE (Société absorbée) dont la transmission à la SAS STOCKS DIFFUSION (Société absorbante) est prévue : - Montant de l'actif : 323.920,57 euros - Montant du passif : 6.663,97 euros 2, Augmentation du capital de la SAS STOCKS DIFFUSION (Société absorbante), société absorbante : La SAS STOCKS DIFFUSION, société absorbante détenant la totalité des parts sociales de la SCI LE VILLAGE société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3. Montant prévu du boni de fusion : 74.180,40 euros. 4. Dépôt du projet de traité de fusion Le traité de fusion établi le 16 décembre 2020 a été déposé le 17 décembre 2020 au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce d'EPINAL..